

Dans l'ensemble, on constate que les coopératives de production n'ont cessé de s'accroître au Canada, nonobstant les multiples insuccès des associations constituées par les producteurs de fruits; par contre, les coopératives de consommation n'ont fait que fort peu de progrès. Les premiers magasins coopératifs ont été ouverts par des groupes d'ouvriers appliquant les principes de coopération qu'ils avaient appris et pratiqués en Angleterre. A la fin du siècle dernier et au commencement de ce siècle, lorsque l'augmentation du coût de la vie pesait lourdement sur les ouvriers, des magasins de cette nature s'ouvrirent dans de nombreuses villes. Une autre vague d'activité coopérative fut déterminée par l'ascension des prix pendant la guerre et les années qui la suivirent immédiatement. Cependant, le caractère individualiste de la population, à qui ses salaires élevés permettent un genre d'existence notablement différent, n'attire pas le consommateur canadien vers l'effort coopératif comme l'ouvrier des pays européens, si bien que de nombreuses sociétés coopératives ont languï faute de fonds, ont souffert d'une gestion tantôt médiocre, tantôt franchement mauvaise et ont totalement manqué de l'enthousiasme nécessaire à la réussite. Néanmoins, le succès obtenu par un petit nombre de ces sociétés est d'autant plus remarquable.

II.—SALAIRES.

1.—Niveau des salaires.

Les statistiques des salaires et des heures de travail ont été recueillies depuis quelques années par le ministère du Travail et publiées dans une série de suppléments à la Gazette du Travail, dont le premier vit le jour en mars 1921. Les données sur lesquelles ces statistiques sont basées remontent généralement à l'année 1901. En vue de préciser le mouvement général des salaires on a établi des nombres-indices computés depuis 1901 sur 21 métiers, depuis 1900 sur 4 occupations dans les mines de charbon et, depuis 1911 sur les ouvriers d'usines sans spécialité, sur d'autres ouvriers d'usines spécialisés, sur l'abatage, le flottage et le façonnage du bois. Les salaires payés en 1913 servent de base.

Le tableau 16 fait ressortir les changements survenus dans les nombres-indices d'année en année. En 1921 et 1922 une baisse se manifesta dans la plupart des groupes, le point culminant des salaires ayant été atteint en 1920. Dans l'ensemble, les nombres-indices pour 1923 et 1924 dessinent un léger mouvement ascendant, puis l'année 1925 vit de minimes augmentations dans quelques groupes, mais une réduction substantielle des salaires des travailleurs des houillères abaissa la moyenne,

Dans les métiers du bâtiment on constate maints cas de diminution de 10 cents par heure en 1921 et de 5 cents en 1922, mais aussi quelques remontées en 1923, 1924 et 1925. Dans la métallurgie, les diminutions de salaires déjà importantes en 1921, se sont accentuées en 1922; en 1923 et 1924 les salaires se sont légèrement relevés, puis se sont maintenus en 1925. Dans les tramways, le nombre-indice s'est abaissé, tant en 1921 qu'en 1922, mais les salaires sont demeurés presque stationnaires en 1923, 1924 et 1925. Dans les chemins de fer, une réduction presque générale des appointements et des salaires fut opérée en 1921, suivie en 1922 par d'autres diminutions frappant les ouvriers des ateliers, ceux du service des voies, les équipes de chargement et de déchargement de marchandises, les commis et différentes autres catégories, mais les équipes des trains restèrent sur leurs positions et les télégraphistes ne furent que fort légèrement affectés. A la fin de 1922 et au début de 1923, les salaires des travailleurs des voies, des manouvriers et des commis